

2023 - FORMULAIRE D'INSCRIPTION ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL seulement pour les candidats ayant un employeur

Civilité : Monsieur Madame

NOM de naissance : NOM d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Adresse habituelle :

Code postal / Ville :

Téléphone : Courriel :

Employeur

Établissement employeur / Service :

Adresse postale :

Code postal / Ville :

Téléphone : Courriel :

Salarié(e) d'un établissement qui prend en charge les frais pédagogiques de la formation :

C.D.I. C.D.D. Contrat de Professionnalisation

Bénéficiaire d'un Congé Individuel de Formation : C.D.I. C.D.D.

(Attention : joindre impérativement une attestation de prise en charge de l'employeur)

Pièces à fournir

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Les candidats souhaitant se présenter à la sélection d'entrée doivent nous faire parvenir les pièces suivantes **avant le 6 avril 2023**. (Cachet de la poste faisant foi)

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité
- Une copie des diplômes ou titre requis
- Une copie du contrat de travail actuel
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur
- Un chèque d'un montant de **40 €** correspondant aux frais de l'étude du dossier
- Un CV et une lettre de motivation

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de sélection jointes au formulaire d'inscription au concours d'entrée en formation d'Assistant de Service Social

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

SIGNATURE

Fait à, Le

Le chèque sera encaissé par l'IFME, même en cas de désistement ou de dossier incomplet.

MODALITÉS DE LA SÉLECTION ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Le candidat participera à un entretien oral si le dossier déposé au préalable a été validé (note minimum 10/20). Une fois **la somme de 80 € acquittée**, le candidat sera convoqué pour cet entretien oral.

A noter que les épreuves orales de sélection se dérouleront en présentiel à l'IFME.

L'épreuve de sélection est d'une durée totale de 45 minutes soit 15 minutes de préparation durant laquelle, le candidat devra prendre connaissance d'un article de presse en lien avec la formation visée et 30 minutes d'entretien avec un formateur ou un professionnel, à partir des critères suivants :

- Qualité de l'expression orale, de l'écoute et de la posture,
- Connaissance du parcours de formation,
- Connaissance de la charge de travail personnel lors de la formation
- Connaissance du métier et lien avec les expériences actuelles et/ou antérieures (expériences professionnelles, associatives, stages, service civique...)
- Capacité à pouvoir faire des liens avec l'article de presse lu pendant la préparation

L'appréciation de chaque vœu est faite au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères définis par la formation

TARIFS POUR LE DÉPÔT ET TRAITEMENT DES DOSSIERS ET POUR LA PARTICIPATION À L'ENTRETIEN D'ADMISSION

Formations	Frais de dépôt du dossier	Frais pour les épreuves orales d'admission après acceptation du dossier
Assistant de Service Social	40 €	80 €

Les frais de participation à l'entretien oral d'admission ne devront être acquittés qu'une fois l'acceptation du dossier confirmée.

TARIFS DES FORMATIONS

Formation	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Frais pédagogiques
Assistant de Service Social	170 € / an	480 € / an	8 300 € / an Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation